



Thierry WAYMEL
Président de la
FFK

Edito

La conception du Paysage Français Kinésiologique avance à petits pas, mais avance avec la création de l'Association des enseignants.

Nous sommes, également, en discussion avec les OPCA pour définir notre partenariat, gage de qualité de formation.

Je rappelle à chaque kinésologue qu'il est très important qu'il se sente investi de l'image qu'il donne de sa profession.

Il vous est demandé d'éviter les consultations avec des remises ou des séances offertes, et encore plus les consultations à distance ou téléphoniques.

Elles ne sont que le juste reflet d'un manque de clientèle.

Je vous encourage à réfléchir sur ces points.

Pour nous contacter

Fédération Française de Kinésiologie

195bis impasse des Fougères
83520 ROQUEBRUNE s/ARGENS

Tél : 09 67 32 96 56

www.federation-kinesiologie.fr

E-mail : contact@federation-kinesiologie.fr

Actualités

Nous faisons, dans le dernier Bulletin, un appel à cotisations.

Eh bien !!! Nous avons été écoutés.

Nous comptons à ce jour 75 inscrits, tous profils confondus. Je les remercie tous.

Dont deux personnes qui ont intégré l'équipe du Conseil d'Administration.

La FFK a adopté une politique claire et transparente autant sur le plan financier que sur la mise en place des outils de formation. Nous sommes contents que les adhérents apprécient ces qualités et nous fasse confiance.

Cela prouve que notre démarche, juste et exigeante, porte ses fruits.

Aujourd'hui, le conseil que je pourrai donner à tous est de croire en nous, comme nous croyons en l'équilibre que nous cherchons dans ce monde de la formation continue.

J'adapterai bien volontiers une phrase de Marshall McLuhan.

« Il n'y a pas de passager sur le vaisseau Kinésio.

Nous sommes tous des membres de l'équipage. »

Evènements

L'ouverture de l'assemblée Générale Ordinaire qui a eu lieu à Marseille, a été pour nous l'occasion de rendre hommage à notre secrétaire fédérale en retraite.

Avant de poursuivre les points d'ordre du jour, nous lui avons offert, virtuellement en raison de son absence, un cadeau en témoignage de notre reconnaissance pour ses services rendus.

Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement !!!

Une Nouveauté annoncée !!

L'Association des Enseignants est née.

Désormais, les enseignants seront invités à s'affilier à cette association, qui elle-même est affiliée à la FFK.

Les avantages de cette procédure sont de deux ordres. Le premier étant que la fédération pourra compter dans ces rangs une « Personne morale » telle que souhaiter depuis trois ans. Quant au deuxième, il est pour les enseignants eux-mêmes puisqu'ils auront une « voie » spécifique lors des votes en Conseil d'Administration par l'intermédiaire de leur représentant.

A ce jour, c'est Franck LE BOUQUIN, qui en est le Président.

Les rendez-vous de la fédé

Le 14 mai 2018, se déroulera un Conseil d'Administration, le rendez-vous est pris. C'est à ce moment que les membres du Bureau seront élus et que les rôles de chacun seront attribués.

Une réunion avec les Directeurs des Centres de formation est prévue le 19 juin 2018.

Ce sera l'occasion d'aborder des thèmes composant la Formation au métier de Kinésologue, tels que la convention FFK/Ecole, le cursus de formation, le Datadock ou encore l'assurance pour la pratique des étudiants durant leur apprentissage.

La discussion portera également sur l'articulation autour des outils comme le linéaire pédagogique, le Livret-passeport-étudiants (que tous devraient avoir), voire le e-learning qui est en projet.

Le DATADOCK

Kézako !!!

La Fédération Française de Kinésologie dont le rôle est d'organiser la formation au métier de Kinésologue, cherche à avoir dans son giron le plus d'arguments favorable en ce sens.

Il y a eu un premier gros dossier qui est la Professionnalisation, encore en cours d'élaboration. A présent, vient le temps des OPCA et des refus de financement des formations.

Pour cela nous nous sommes rapprochés des financeurs qui nous ont conseillés d'intégrer le « Datadock ».

Le Datadock est un système de référencement qui s'est mis en place il y a un an environ et qui concerne les Organismes de formation, donc nos écoles.

Son but est de faciliter la prise en charge des dossiers de financement par une démarche de certification ou de labellisation.

Pour mieux comprendre, voici un extrait du site fondateur : « Datadock ».

« Datadock est une base de données unique sur la formation professionnelle sous l'angle de la qualité.

Elle permet aux financeurs de la formation professionnelle réunis au sein du GIE D²OF de vérifier la conformité des organismes de formation vis-à-vis des 6 critères qualité définis par la Loi.

Après leur enregistrement sur Datadock, les organismes de formation doivent déposer les éléments de preuve liés aux 21 indicateurs définis par les financeurs pour répondre aux 6 critères.

Une fois le contrôle de la conformité des pièces réalisé, les organismes de formation deviennent « datadockés » par les financeurs.

Chacun de ces derniers peut décider d'intégrer ces organismes de formation dans son catalogue de référence.

Un service partagé

D'une base de données mutualisée formalisée par un outil technique, Datadock est devenu

- Un service rendu et homogénéisé, ouvert à tous les organismes de formation, quelle que soit leur taille

- Un service à l'écoute puisque chaque organisme de formation peut proposer des actions correctrices en cas de rejet d'un ou plusieurs critères

- Un service simplificateur. Datadock facilite en effet les démarches des organismes de formation qui bénéficient d'un process identique pour au moins 41 financeurs, ainsi que le travail des financeurs, grâce à l'interfaçage réalisé avec leurs propres systèmes d'information.

Des atouts pour tous

Datadock permet aux organismes de formation :

- *De remplir et mettre à jour leur dossier en toute autonomie*
- *De réaliser un autodiagnostic sur la qualité de leur offre à l'aune des critères définis par la Loi*
- *S'ils satisfont aux indicateurs, d'être déclarés datadockés et donc de pouvoir être inscrits sur le catalogue de certains financeurs à qui revient la décision et la responsabilité*
- *De faire valider leurs éléments de preuve*
- *De bénéficier d'un circuit court lorsqu'ils sont titulaires d'une certification labellisée par le CNEFOP*

Datadock permet aux financeurs

- *D'examiner les déclarations des OF et de rendre chacun d'entre eux datadocké ou non en fonction de ces éléments*
- *De partager des informations sur les OF dans un espace collaboratif qui leur est réservé*
- *D'accéder à du reporting*
- *De s'appuyer sur Datadock en tant que levier de mutualisation du process de datadockage des organismes de formation. Charge ensuite à chaque financeur de choisir ceux qu'il inscrira à son catalogue.*

Chaque financeur reste libre de choisir de référencer un organisme de formation datadocké, c'est-à-dire ayant déposé tous les éléments factuels prouvant qu'il respecte les exigences de qualité dictées par la loi dans l'outil Datadock. Dans ce cas, le financeur peut inscrire le prestataire dans son catalogue de référence, mis à la disposition des entreprises et des salariés. »

Comment s'y préparer

Certaines écoles sont déjà inscrites au Datadock, après avoir fait leurs propres démarches. Néanmoins, la FFK se propose d'aider les écoles volontaires, qui rencontrent des difficultés, pour accéder à ce référencement.

Si nous voulons que la Profession émerge, c'est en passant par des étapes de ce genre que nous y parviendrons.

C'est la Qualité-formation qui compte si l'on souhaite accéder à l'excellence.

Nous voulons prolonger la Magie du Prestige
Que nous avons commencé il y a de cela trois ans
En mettant en place la pérennisation par les compétences.



*« C'est pour toi Edith.
Merci encore !! »*



[REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK](#) |

**La Kinésiologie est indépendante de tout mouvement religieux,
secte ou autre mouvement philosophique ou d'idées, et de tout groupe financier ou politique.**